



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

**IL EST IMPORTANT QUE CE COMMUNIQUÉ SOIT AFFICHÉ EN TOUT
TEMPS AU TABLEAU DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.**

SSTCOM – avril 2016

LE COMITÉ MIXTE SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Communiqué

JOUR DE

DEUIL

des morts et des blessés sur le lieu de travail

28

AVRIL

Un accident, ça touche tout le monde ...

Pour chaque travailleuse et travailleur, le 28 avril est une journée importante. En effet, chaque année, cette date correspond au Jour de deuil à la mémoire des personnes qui ont perdu la vie ou qui ont été blessées au travail.

Le Jour de deuil, c'est l'occasion de se souvenir des collègues qui nous ont quittés, et d'avoir une pensée pour ceux qui se relèvent d'une blessure ou d'une maladie professionnelle découlant d'un accident du travail ou d'un risque professionnel. C'est aussi l'occasion de prendre conscience qu'un accident, ça peut arriver à tout le monde, mais surtout, que tout le monde en souffre. Parents, enfants, conjoint, collègues, amis, tous sont touchés lors d'un accident du travail.

Quel que soit son nom, son but de commémoration porte deux volets : se souvenir des victimes qui ont perdu la vie ou ont été blessées en milieu de travail et leur rendre hommage, et renouveler notre engagement envers l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail afin de prévenir les décès et les blessures au travail ainsi que les maladies professionnelles.

Extraits de textes tirés de la CSST et du Musée de l'histoire ouvrière

SOYEZ TOUJOURS PRUDENTES ET PRUDENTS